

Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

Le crépuscule des champs

Limites d'un concept ou disparition d'une réalité historique ?

Cyril Lemieux

p. 75-100

1

Texte intégral

« L'image du jeu est sans doute la moins mauvaise pour évoquer les choses sociales. » Pierre Bourdieu

Peut-être n'a-t-on pas assez prêté attention au fait que certains concepts forgés par Pierre Bourdieu ont une portée anthropologique universelle quand d'autres renvoient à une réalité circonscrite historiquement. **«** Habitus appartiennent au premier genre correspondent, dans l'esprit de l'auteur d'Esquisse d'une théorie de la pratique, à des phénomènes observables en toute société, de sorte qu'il ne se trouve pas un être humain dont le comportement, si l'on admet cette perspective, puisse se soustraire à leur application. L'économie du concept de « champ » est différente. Les champs ne sont en effet apparus que très récemment au cours de l'histoire. Comme le rappelle l'historien Carl Schorske (1995) commentant l'œuvre bourdieusienne:

« Krieg ist Krieg », « business is business », « l'art pour l'art », « wertfreie Wissenschaft », c'est avec ces formules auto-référentielles que les grands domaines de la vie culturelle et sociale proclamèrent leur autonomie au xixe siècle. Ils se détachèrent chacun à leur manière de la voûte formée par les systèmes philosophiques ou religieux au sein desquels leurs praticiens devaient traditionnellement légitimer leur fonction et leur ethos particuliers. Chaque domaine trouva des porte-parole revêtus d'autorité pour

énoncer dans une théorie ou une description pratique ses règles particulières et même son langage de groupe, son autonomie au sens le plus littéral du terme. Clausewitz, pour la guerre, Ricardo *et alia*, pour l'économie, Flaubert et Baudelaire, pour l'art, Max Weber, pour les sciences sociales, furent les protagonistes intellectuels de l'autonomisme qui distingue la modernité dans la culture européenne.

Ainsi que le suggèrent de tels propos, les champs sont une réalité non seulement tard venue mais encore qui semble avoir d'abord et principalement émergé dans un type bien déterminé de sociétés : celles qui participent de la « culture européenne » moderne – sociétés qui virent naître la sociologie, et que les sociologues qu'elles enfantèrent prirent l'habitude de nommer « différenciées » ou « capitalistes » pour signaler ce qui les différencie des autres. Force est de considérer les champs, à cet égard, comme un mode d'organisation des activités productives qui est loin d'être le seul possible et dont on est même fondé à penser qu'il brille essentiellement, à l'échelle de l'histoire de l'humanité, par sa rareté.

2

3

Prendre au sérieux un concept comme celui de champ exige ainsi de ne pas tenter de l'appliquer à tout prix à n'importe quel système d'action concret ou à n'importe quelle configuration socio-historique des οù rapports d'interdépendance sont observables. Il ne s'agit davantage de postuler que le champ constituerait pour le genre humain, en quelque façon que ce soit, la forme finale et parfaite de l'organisation de ses activités productives quand bien même cette tendance normative peut être repérée chez Bourdieu lui-même, dès lors qu'il évoque le cas de la science ou de l'art. On soutiendra ici que le concept de champ se défend d'autant mieux, face aux nombreuses objections qu'il a suscitées, qu'on prend soin d'en assumer un usage résolument restrictif. On avancera également que c'est seulement à condition de garder à l'esprit qu'un tel concept renvoie à une réalité socio-historique déterminée et donc en n'hésitant pas à envisager la disparition possible de la réalité dont il rend compte – que son rendement heuristique peut être maximisé.

Le jeu : un modèle implicite

Dans une page aux consonances pascaliennes, Bourdieu déclara un jour que « voué à la mort, cette fin qui ne peut être prise pour fin, l'homme est un être sans raison d'être ». Il ajoutait aussitôt :

C'est la société, et elle seule, qui dispense, à des degrés différents, les justifications et les raisons d'exister ; c'est elle qui, en produisant les affaires ou les positions que l'on dit « importantes », produit les actes et les agents que l'on juge « importants », pour eux-mêmes et pour les autres, personnages objectivement et subjectivement assurés de leur valeur et ainsi arrachés à l'indifférence et à l'insignifiance. (Bourdieu, 1982, p. 51)

Il en venait ainsi à situer au fondement de sa perspective anthropologique non pas à proprement parler la notion de champ mais celle de jeu:

À travers les *jeux sociaux* qu'il propose, le monde social procure aux agents bien plus et autre chose que les enjeux apparents, les fins manifestes de l'action : la chasse compte autant, sinon plus, que la prise et il y a un profit de l'action qui excède les profits explicitement poursuivis, salaire, prix, récompense, trophée, titre, fonction, et qui consiste dans le fait de sortir de l'indifférence. (*Ibid.*, p. 49 ; nous soulignons)

La référence au terme de « jeu social » s'avère d'un grand 6 secours pour démêler certains des malentendus qu'a engendrés la manière dont Bourdieu usa lui-même, au fil de l'élaboration de son œuvre, du concept de champ – oscillant entre acception extensive, sinon généralisée de la notion (comme, par exemple, dans La distinction ou Le sens pratique) et usage parcimonieux (clairement affirmé dans Les règles de l'art). En distinguant jeu social et champ, on se donne en effet les moyens de faire porter intégralement sur la première notion la charge de valoir universellement. La seconde se rend alors disponible pour un usage restrictif et discriminant. Dans cette optique, il deviendra clair qu'il n'a jamais existé de champ en Union Soviétique, parmi les peintres du Quattrocento, ou chez les Baruyas de Nouvelle-Guinée. Mais il deviendra tout aussi patent qu'on a observé, dans ces sociétés et ces milieux, de nombreux jeux sociaux offrant aux agents des raisons d'exister et des moyens d'acquérir de l'importance. La perspective revient à voir dans le champ une manifestation particulière, à côté de nombreuses autres possibles, d'un phénomène anthropologique général : le jeu social, entendu comme modalité organisatrice de toute existence humaine.

Une telle distinction conceptuelle peut permettre de jeter une lumière nouvelle sur l'œuvre de Bourdieu, en y faisant apparaître une forme de continuité et de cohérence par-delà les variations d'usage de la notion de champ qu'on ne peut manquer d'observer depuis l'article de 1966 qui introduisait le terme jusqu'aux Méditations pascaliennes qui, trente années plus tard, entreprirent d'en fixer définitivement la portée à travers une analyse réflexive sur les « fondements historiques de la raison » (1997, p. 111-151). Que l'on rouvre par exemple les trois études d'ethnographie kabyle, rédigées entre 1960 et 1966 et rassemblées en 1972 dans la première partie d'Esquisse d'une théorie de la pratique¹. On voit s'y déployer, au fondement d'une conception novatrice de la praxis, les notions d'habitus, de capital symbolique et de stratégie, sans qu'à aucun moment ne soit appelée à leurs côtés, pour les soutenir ou les justifier, l'idée de champ. Preuve, s'il en fallait, que la conception de la pratique que s'est forgée Bourdieu au contact de la société algérienne, et qu'il maintiendra dans la suite de son œuvre, n'a jamais résulté de sa théorie générale des champs, dont les premières formulations systématiques ne vinrent que plus tard, aux alentours de 1975. Toutefois, si le champ est totalement absent des réflexions initiales de Bourdieu sur la pratique, peut-on en dire autant de l'idée de jeu social? Le mot, certes, n'apparaît pas davantage que celui de champ dans les trois études kabyles. Mais pour qui admet de voir dans l'existence des jeux sociaux un universel anthropologique, il serait surprenant que le Bourdieu des années 1960 ait pu bâtir une théorie générale de la pratique qui n'assume pas, d'une manière ou d'une autre, son rapport avec cet universel. De fait, pour peu qu'on présuppose un tel lien et qu'on en cherche trace dans les trois études, plusieurs notions au

7

cœur de celles-ci s'éclairent et prennent un relief différent². Ainsi le concept d'intérêt. Rapporté à la raison économique capitaliste, il s'affirme dans son opposition catégorique avec les logiques de l'honneur en vigueur dans la société kabyle qu'étudie Bourdieu. En cela, son emploi pour analyser les agents dans société-là conduites des cette nécessairement un caractère ethnocentrique et s'apparente, par conséquent, à une faute intellectuelle. Or précisément, si Bourdieu emploie malgré tout le terme et va même jusqu'à en faire un élément central de sa théorie de la pratique, c'est qu'il n'entend pas en user dans un sens étroitement économique. Comme cela lui apparaîtra plus clairement lorsque, dans des travaux postérieurs, il en viendra à introduire le lexique de l'illusio, c'est en référence à l'investissement de l'agent dans un jeu social que déjà, à cette époque, Bourdieu tend à penser l'intérêt. C'est le modèle du jeu qui, déjà, lui donne le moyen de se démarquer de l'économisme et de révéler en ce dernier un mode de pensée occidentalo-centré³. C'est le modèle du jeu, en somme, qui, étant lui-même de portée universelle, lui permet de faire de l'intérêt une notion applicable universellement sans que cela ne constitue la faute intellectuelle qu'il dénonce chez les économistes.

C'est encore ce modèle implicite du jeu social qui permet à l'auteur des études kabyles de récupérer, à travers la notion de capital symbolique, le legs structuraliste d'une approche en termes d'espace positionnel. Tout jeu, en effet, ne se présente-t-il pas à l'observateur comme une structure, au sein de laquelle la position de chaque joueur ne peut être repérée et définie qu'en fonction de celle des autres ? De même, dans la société kabyle, la « compétition d'honneur » se traduit par un système de positions dans lequel chaque agent dispose, à un moment donné, d'un volume de capital symbolique et économique qui le démarque des autres et lui confère par rapport à eux une place déterminée⁴. Mais il y a plus : le modèle du jeu permet de renouveler l'approche structuraliste, en mettant l'accent, davantage que ce n'est le cas chez Lévi-Strauss, sur le dynamisme interne de la structure sociale. Ce modèle implique en effet que la

8

structure sociale soit reconnue comme ayant toujours du jeu, c'est-à-dire comme étant nécessairement dotée d'une forme résiduelle d'incomplétude et d'indétermination. Il conduit, ce faisant, à concevoir les agents sous l'espèce de joueurs, soit : comme des acteurs continûment intéressés à tester, maintenir ou subvertir la structure qui les lie. C'est ce que traduit, dans les études kabyles, la place éminente donnée à la notion de stratégie. Comme Bourdieu l'indiquera une vingtaine d'années plus tard, cette notion s'est avérée pour lui l'instrument principal d'une rupture avec le point de vue objectiviste et avec « l'action sans agent que suppose le structuralisme » (1987, p. 79). Telle qu'il la conçoit en effet, la stratégie, si elle n'est pas le produit d'un calcul conscient et rationnel, n'est pas pour autant le « produit d'un programme inconscient » (ibid.) : elle se tient, dira-t-il, sur le plan du sens du jeu et des enjeux - à un niveau « qui implique à la fois l'inclination et l'aptitude à jouer le jeu », c'est-à-dire des dispositions, engendrées par l'exercice du jeu, « à se prendre au jeu » (1984, p. 34-35). C'est ainsi que le modèle du jeu, encore tout à fait implicite dans l'Esquisse mais progressivement mis au jour par la suite, lui aura geste, de recueillir permis, ďun même l'héritage structuraliste et d'opérer, vis-à-vis de celui-ci, ce qui s'est voulu être un dépassement - que traduisent tant l'idée de sens pratique que le refus de s'en tenir au « langage de la règle » (1987, p. 90)⁵. Jouer est, chez Bourdieu, synonyme d'agir car il n'y a pas, selon lui, d'action possible en dehors d'un jeu social⁶. C'est là, dès les études d'ethnologie kabyle, le fondement d'une anthropologie qui fait primer sur toute autre la dimension agonistique et compétitive de la vie humaine et situe les limites de notre rapport subjectif au monde dans le fait que nous sommes toujours déjà objectivement investis dans certains jeux sociaux avec nos contemporains.

Le champ comme concept restrictif

La distinction entre champ et jeu social importe pour mesurer en quoi la notion de jeu, dans l'œuvre de Bourdieu,

est logiquement antérieure à celle de champ, quand bien même c'est simultanément que les deux termes apparaissent dans les écrits du début des années 1970. Dans nombre des textes de cette époque, plus encore dans ceux produits au cours des années 1980, les deux notions semblent parfaitement se superposer. Ainsi par exemple, lorsque Bourdieu affirme que « l'investissement, c'est l'inclination à agir qui s'engendre dans la relation entre un espace de jeu proposant certains enjeux (ce que j'appelle un champ) et un système de dispositions ajusté à ce jeu (ce que j'appelle un habitus) » (1984, p. 34; nous soulignons), il semble vouloir attribuer à la notion de champ le même degré d'universalité que celui que l'on peut reconnaître à la notion d'habitus qu'il place en vis-à-vis - alors même que seuls des concepts comme investissement ou jeu paraissent en mesure de prétendre à ce statut. De même, lorsque dans La distinction, il écrit que « dans la pratique, c'est-à-dire dans un champ particulier, toutes les propriétés [...] qui sont attachées aux agents ne sont pas toujours simultanément efficientes » (1979, p. 127; nous soulignons), ou qu'il pose cette audacieuse équation : « [(habitus) (capital)] + champ = pratique » (ibid., p. 112), il semble estimer qu'on ne saurait envisager de pratique autrement qu'inscrite dans un champ, là où l'Esquisse d'une théorie de la pratique suggérait plutôt qu'il n'y a de pratique que relativement à des espaces de jeu qui peuvent ne pas être (et qui, souvent, ne sont pas) des champs. Il est clair qu'à ce moment de sa carrière et de son œuvre (la fin des années 1970), Bourdieu avait entrepris de mettre à niveau les principaux concepts qu'il avait jusqu'alors forgés, afin de pouvoir les présenter dans une théorie d'ensemble la plus cohérente possible. Mais c'est peut-être le résultat inverse que cet effort aura produit, le concept de champ, quelque tentative que l'on fasse, n'ayant ni les moyens, ni la vocation de s'aligner sur ceux, taillés très différemment, d'habitus, de capital ou d'intérêt.

C'est ce qui apparaîtra progressivement avec, à la fin des années 1980, la publication de *La noblesse d'État* (1989), et plus encore avec celle, quelques années plus tard, des *Règles de l'art* (1992). Dans ces ouvrages, Bourdieu assume un

10

emploi restrictif de la notion de champ. Par ce geste, il retrouve la cohérence qui avait présidé à ses premières tentatives, autour des années 1975-1976, pour caractériser critériellement ce qu'est un champ. À cette époque, sa relecture de la sociologie des religions de Max Weber⁷ et ses travaux sur plusieurs types de producteurs – les créateurs de mode (1975a), les philosophes (1975b) et les savants (1976a) - l'avaient conduit à utiliser de façon plus construite la notion de champ, déjà sollicitée quelques années plus tôt, manière moins d'une systématique et milieu intellectuel⁸. objectivante, pour décrire le découvrant des homologies structurales entre des espaces de jeu aussi différents que ceux de la religion, de la haute couture, de la philosophie et de la science et bientôt, de l'art, du sport ou de la politique, Bourdieu commençait à envisager d'élaborer, par la méthode comparative, une théorie générale des champs qui viserait à identifier les lois de fonctionnement invariantes communes à ce type particulier d'espaces de jeu. Un bref exposé donné à l'École normale supérieure en novembre 1976 devant philologues et des historiens de la littérature nous livre ce qui constitue sans doute alors l'état le plus abouti de cette théorie (« Quelques propriétés des champs », in 1984, p. 113-Bourdieu indique 120). les principaux \mathbf{v} caractéristiques qui permettent de reconnaître un champ et d'éviter ainsi de confondre avec d'autres ce type déterminé de jeu social. Le premier qu'il mentionne est l'existence d'enjeux spécifiques : il n'y a de champ possible qu'à compter du moment où une activité productive s'est rendue descriptible comme différenciée et s'est organisée à partir d'une axiomatique propre, suscitant chez les participants des intérêts exclusifs (c'est-à-dire une forme d'indifférence vis-àvis des intérêts propres à d'autres champs) et leur donnant accès à un capital spécifique (c'est-à-dire à une forme de reconnaissance et de prestige qui n'est pas automatiquement et directement convertible dans d'autres champs). De ce trait fondamental découle que la structure d'un champ ne pourra être objectivée qu'en étudiant les rapports de force qui prévalent, au moment qu'on examine, entre les agents et les

institutions engagés dans la distribution du seul capital spécifique à ce champ. C'est seulement, autrement dit, à partir de l'enjeu que constitue le monopole de l'« autorité spécifique » caractéristique du champ considéré que, dans ce type particulier de jeu social, tendent à s'établir – et donc à pouvoir être appréhendés analytiquement – les rapports de domination. C'est donc également en fonction de cet enjeu spécifique que devront être comprises et expliquées tant les stratégies conservatrices des agents en position dominante que les stratégies de subversion des nouveaux entrants et des agents les moins pourvus en capital spécifique.

11

De là, un deuxième critère, moins immédiatement visible : le fait qu'au-delà des luttes qui les opposent⁹, l'ensemble des participants au jeu, quelle que soit leur position actuelle dans celui-ci, ont un intérêt commun à sa perpétuation. C'est ce que souligne la notion de révolution partielle, terme par ces révolutions Bourdieu vise lequel qui ébranlent régulièrement les champs mais sans jamais remettre en question « le socle de croyances ultimes sur lesquelles repose tout le jeu » (« Quelques propriétés des champs », in 1984, p. 116). Loin de constituer une menace pour l'existence des champs, de telles révolutions en sont au contraire le mode principal de reproduction, dans la mesure où elles impliquent que les « révolutionnaires » aient toujours fait le patient apprentissage des règles du jeu qu'ils entendent subvertir : « Un des facteurs qui met les différents jeux à l'abri des révolutions totales, de nature à détruire non seulement les dominants et la domination, mais le jeu luic'est précisément l'importance même même, l'investissement en temps, en efforts, etc., que suppose l'entrée dans le jeu et qui, comme les épreuves des rites de passage, contribue à rendre impensable pratiquement la destruction pure et simple du jeu. » (Ibid.). De là enfin, un troisième et dernier critère : l'existence d'effets de champ, que révèle l'impossibilité de « comprendre une œuvre (et la valeur, c'est-à-dire la croyance, qui lui est accordée) sans connaître l'histoire du champ de production de l'œuvre » (ibid., p. 117). De tels effets conduisent à rendre vaines les tentatives du chercheur pour rapporter directement les

œuvres à la position de classe de leurs auteurs. Ils obligent également, dans l'exacte mesure où ils se manifestent, à reconnaître l'autonomie relative dont jouit l'espace de production considéré tant vis-à-vis des mécanismes du marché et du champ économique que de l'État et du champ bureaucratique. De ce point de vue, les effets de champ soulignent à quel point, contrairement à ce qui est parfois affirmé, ce n'est pas l'historicité qui distingue le phénomène des champs - car tous les jeux sociaux, quelque société que considère, commun d'être constitués ont en historiquement. Ce qui le distingue est, plus exactement, son inscription dans la modernité ou, en d'autres termes, le fait que son apparition résulte d'un processus de division du et de différenciation des travail social sphères production¹⁰.

Une théorie du partage du pouvoir

12

Rappeler que tous les jeux sociaux, très loin s'en faut, ne présentent pas les traits distinctifs qui permettent d'y reconnaître des champs, c'est affirmer qu'il existe, à l'échelle des sociétés humaines, de nombreuses possibilités de jouer (c'est-à-dire d'agir) sans être investi dans le moindre champ. Un nouveau programme s'ouvre : celui consistant à explorer ce qui se joue à *l'extérieur* des champs. L'enquête peut être historique. Elle consistera à décrire le fonctionnement de certains jeux sociaux avant qu'ils ne deviennent les champs que nous connaissons. On sait le débat qui s'instaura à ce propos entre Alain Viala et Pierre Bourdieu. Viala avait parlé, pour le cas français, d'un premier état du champ littéraire qu'il situait dans la période allant de 1630 à 1830 et d'un second état, de 1830 à nos jours (Viala, 1985). Bourdieu, lui, se refuse à dresser l'acte de naissance du champ littéraire français avant la fin du xixe siècle. C'est que son usage du concept, au tournant des années 1990, s'affirme comme plus restrictif: il ne lui semble pas que « les premiers signes de l'institutionnalisation du personnage de l'écrivain comme l'apparition d'instances spécifiques de consécration », que l'on observe à l'âge classique, constituent des éléments

suffisants pour parler d'un espace de production autonome et structuré autour d'une autorité spécifique. « En effet, ce processus reste longtemps ambigu, voire contradictoire, dans la mesure où les artistes doivent payer d'une dépendance statutaire à l'égard de l'État la reconnaissance et le statut officiel qu'on leur accorde. » De sorte que, selon lui, « c'est seulement à la fin du xixe siècle que le système des d'un champ constitutifs autonome rassemblé » (1992a, p. 166). Bourdieu, au passage, nous livre un critère d'identification supplémentaire : on est fondé à parler de champ à compter du moment où certains participants à l'activité sont parvenus à opérer la révolution symbolique par laquelle a été abolie « la possibilité même de la référence à une autorité ultime¹¹ ».

13

L'enquête peut relever tout aussi bien du comparatisme international. Il sera alors question d'éprouver de quelle façon et à quel degré des activités organisées sous forme de champs dans les sociétés différenciées et capitalistes – et singulièrement France. berceau de la théorie en bourdieusienne – le sont aussi ailleurs. Nombre de chercheurs étrangers ont soulevé à ce propos des objections quant à la pertinence du concept de champ appliqué aux espaces de jeu qu'il leur revenait de décrire dans leur propre État-nation12. Mais il y a là une ambiguïté qui tient au fait de postuler un usage extensif, voire universel, du concept de champ, quand celui-ci a pour vocation d'être employé selon des modalités restrictives. En cela, l'inadéquation du concept de champ à une réalité empirique donnée ne saurait forcément conduire à la conclusion selon laquelle le concept pâtit d'un défaut de fabrication : elle peut souligner plutôt que les conditions sociales nécessaires à l'émergence des champs sont loin d'être universellement réunies. Il se pourrait même que le concept atteigne dans ce cas son plus haut rendement heuristique, dans la mesure où il permet alors d'envisager avec beaucoup de précision ce qui retient le jeu social considéré de fonctionner comme un champ. On objectera la démarche reste passablement que ethnocentrique : le chercheur use de la notion de champ comme d'une sorte d'étalon vis-à-vis duquel il repère ce qu'il

est amené à voir comme autant de manques ou de retards. Mais cette façon de penser les rapports entre le champ et son extérieur est-elle inéluctable ? L'application d'un principe de symétrie minimal permet peut-être d'y échapper, à compter accompli, sur le plan moment où est compréhension, effort pour reconnaître un dans l'hétéronomie une valeur positive aux yeux de la plupart de ceux qui participent aux jeux sociaux qui ne sont pas des champs et où, sur le plan de la prévision, est refusé le préjugé en vertu duquel l'autonomie atteinte par les champs serait

14

irréversible¹³. L'enquête, enfin, peut se déployer en direction des espaces de jeu qui, au sein même des sociétés différenciées et capitalistes, ne prennent pas la forme d'un champ. Nombreuses sont en effet, dans de telles sociétés, les activités qui, tout en pouvant être reconnues totalement « hors champ », ne peuvent être réputées pour autant « hors-jeu¹⁴ ». Ainsi en est-il par exemple de certaines relations compétitives au sein des usines, des bureaux, des entreprises de service, des quartiers, des territoires ruraux, des cours de récréation, des cercles de sociabilité ou des familles. Considérer ces jeux sociaux « ordinaires » rend saillant un aspect fondamental de la théorie des champs, à savoir : que les jeux à partir desquels ces derniers émergent et se structurent ne mobilisent tendanciellement que la classe dominante en ses différentes fractions. Les dominés, en effet, s'en trouvent exclus comme par définition. Ou plus exactement, du jour où ils réussissent à appartenir à un champ, fût-ce en y étant totalement dominé, ils perdent de leur statut socialement dominé. Tout champ, en effet, se définit par un certain rapport d'inclusion dans le champ du pouvoir entendu comme « l'espace des rapports de force entre des agents ou des institutions ayant en commun de posséder le capital nécessaire pour occuper des positions dominantes dans les différents champs » (Bourdieu, 1992a, p. 300). Cela est vrai tant du champ politique, scientifique ou religieux que du champ de la bande dessinée ou du souschamp économique de la production de individuelles : parvenir à jouer dans l'un de ces champs (c'est-à-dire à y produire quelque chose qui y soit minimalement reconnu comme ayant de la valeur) revient à mettre un pied dans le monde des « gens importants¹⁵ ». À l'inverse, agir hors de tout champ – comme c'est le cas de la quasi-totalité des membres des classes populaires et moyennes, des femmes au foyer et des enfants –, c'est ne pouvoir s'impliquer que dans des jeux sociaux qui, du point de vue des dominants, paraîtront toujours manquer de valeur et ne présenter, en soi, qu'un faible intérêt.

15

L'exploration systématique de l'immense continent que représentent les jeux sociaux qui se jouent à l'extérieur des champs permet, on le voit, de mieux préciser la portée de la théorie générale des champs qu'a développée Bourdieu. Contrairement aux apparences, il ne s'agit pas d'une théorie à vocation universelle mais bien au contraire d'une théorie de la modernité et plus exactement encore, d'une théorie du partage du pouvoir au sein des élites des sociétés capitalistes. Deux éléments clés la soutiennent. Le premier est l'idée, conforme aux canons de la sociologie tant wébérienne que durkheimienne, selon laquelle l'ère de la modernité se caractérise par un très haut degré de division du travail social et de spécialisation des tâches¹⁶. Les champs, selon cette perspective, émergent en tant qu'espaces de luttes autonomisés, organisés selon une « légalité propre », dans une logique qui tend à contraindre leurs participants à un investissement exclusif qu'ils vivent comme vocationnel ou du moins, comme l'incarnation d'un ethos professionnel déterminé, irréductible à celui qui est mis en œuvre dans les autres champs. Cette première idée vient en croiser une seconde, dont l'inspiration wébériano-marxiste est sensible et que l'on peut exprimer ainsi : dans les sociétés capitalistes, les rapports de domination ne reposent pas sur l'assujettissement personnel des producteurs aux détenteurs du pouvoir politique et spirituel mais sur le fait que l'État garantit entre producteurs les conditions d'une compétition formellement libre¹⁷. Les champs, dans cette optique, se présentent comme le lieu où, dans ce type de sociétés, se reproduisent les élites : il s'y effectue continûment, par le truchement de compétitions formellement libres, une

accumulation de capitaux spécifiques (éventuellement convertibles en capital économique et en influence politique) auxquels n'ont pas accès, par définition, la masse des individus évoluant hors de tout champ. Ainsi le champ du pouvoir que les différents champs forment à travers leurs échanges réciproques et les luttes qui les opposent les uns aux autres, exclut-il par construction les groupes sociaux qui n'ont accès à la distribution d'aucun capital spécifique. Ce champ du pouvoir se présente comme un champ de degré supérieur qui les englobe tous ou, plus exactement, qui résulte de leurs rapports conflictuels¹⁸. Champ qui a ceci de remarquable qu'il produit l'ordre politique des sociétés capitalistes d'une manière foncièrement non concertée - en cela, la notion de « classe dominante » à laquelle on serait tenté de le renvoyer, peut s'avérer trompeuse - et sur laquelle aucun acteur, ni aucun champ, si dominant soit-il par rapport aux autres, n'a à lui seul la maîtrise complète¹⁹.

Retour sur les critiques de la notion de champ

16

Une fois cerné son statut exact, la théorie générale des champs présente un tout autre visage face aux critiques dont elle a été le plus souvent l'objet. On lui a fréquemment reproché de se focaliser exclusivement sur les producteurs. Mais une étude portant sur la façon dont le public des consommateurs reçoit les œuvres, les discours ou les produits fabriqués dans les champs est-elle obligatoire pour rendre explicable et prévisible le fonctionnement de ces derniers? Rien n'est moins sûr : en vertu de l'autonomie relative dont dépend la possibilité même de parler d'un champ, une analyse centrée sur les seules luttes entre producteurs est à la fois nécessaire et suffisante pour rendre compte de la façon dont la valeur des œuvres est produite dans le champ lui-même. C'est en somme la définition de ce qu'est un champ qui implique de privilégier une approche interne à l'univers des producteurs. Non que l'extérieur du champ n'ait pas d'influence sur ce qui s'y déroule mais celleci est nécessairement médiatisée par la structure des rapports de force au sein du champ. Ainsi, par exemple, l'évolution des goûts du public en matière de consommation des biens produits dans un champ est-elle pour les agents de ce champ une information ou un pressentiment susceptibles de leurs stratégies d'être mobilisés service au conservation ou de leurs tentatives de révolution partielle. De même, les rapports de force qui s'engagent entre différents champs procurent-ils aux agents de chacun d'entre eux des opportunités pour modifier à leur profit, ou pour reproduire autrement, les rapports de force qui les liaient jusqu'alors à leurs pairs²⁰. De ce point de vue, reprocher à la théorie des champs son impuissance à intégrer la réception, à l'extérieur des champs, des œuvres ou des discours qui y sont produits revient sans doute à attendre de cette théorie bien plus qu'elle ne prétend elle-même pouvoir donner. Car c'est seulement à l'explicitation des mécanismes de la production de la valeur parmi les producteurs que le concept de champ est utile. Ainsi lorsque Bourdieu présuppose que la valeur produite par un champ a les plus grandes chances de s'imposer aux profanes (du simple fait de l'autorité spécifique qu'ils tendraient à reconnaître spontanément à ce champ et à ses agents²¹), il formule une hypothèse qui mériterait, pour être vérifiée, une tout autre méthode que celle qu'implique l'analyse des champs. Les jeux sociaux à travers lesquels les profanes produisent ce type de consentement à la valeur, ou manifestent à son égard une position critique ou de l'indifférence, sont en effet d'un genre bien différent de ceux auxquels se livrent, à travers leurs luttes, les participants à un champ²².

Contrairement à ce que Bourdieu a pu laisser entendre, ce ne sont donc pas tant les « fondements d'une science des œuvres²³ » que la théorie des champs permet d'établir que, pour parler plus strictement, les fondements d'une science de la production des œuvres — qui se présente, indissociablement, comme une science des fondements de l'anticipation par les producteurs de la réception de leurs œuvres et qui demande, pour devenir une science des œuvres pleinement achevée, d'être complétée par l'étude de la circulation et de la réception effective des œuvres à

17

l'extérieur de leur champ de production²⁴. Apporter cette précision permet de saisir ce que peut avoir de partiellement justifié mais aussi de limité le reproche souvent fait à la théorie des champs de ne pas aboutir à l'analyse des œuvres elles-mêmes mais uniquement à celle de leurs producteurs. Posant les fondements d'une science de la production des œuvres, et non pas à proprement parler des œuvres, il est indéniable que cette théorie ne traite jamais des discours et des œuvres produits dans un champ indépendamment de ce que furent leurs conditions de production. Il est également exact que, pour l'essentiel, elle tend à ne pas faire reposer sur les qualités intrinsèques d'une œuvre la valeur que lui accordent les pairs, l'imputant plutôt d'abord à leur foi collective dans le jeu et par conséquent aussi, au volume de capital spécifique dont peut se prévaloir le créateur de l'œuvre²⁵. Pour autant, défendant l'idée d'une autonomie relative de l'espace de production, une telle théorie interdit de considérer que les propriétés de l'œuvre ne joueraient en rien sur sa reconnaissance par les pairs et ne feraient à leurs yeux aucune différence. Simplement, de telles propriétés d'efficience distinctive objectives n'ont relationnellement, c'est-à-dire au regard des propriétés objectives manifestées par les autres œuvres produites antérieurement et simultanément dans le champ. Ce n'est donc pas tant à l'examen des œuvres que se refuse la théorie des champs : c'est à l'examen des œuvres considérées comme des « en soi ».

Enfin, une fois mieux saisies les capacités et les limites du concept de champ, c'est le reproche de considérer l'habitus des producteurs comme entièrement façonné par le champ qui peut être reçu autrement. Sur ce plan, il importe, en en revenant à la théorie de la pratique qui fut développée dans les études kabyles, de commencer par décoller la notion d'habitus de celle de champ. Liée à l'acquisition d'un ethos professionnel, l'entrée dans un champ ne peut relever, en effet, que du domaine de la socialisation secondaire, et est donc toujours précédée d'une socialisation primaire qui s'est accomplie à travers d'autres jeux sociaux que celui que l'on joue dans le champ concerné – et cela, même si ces jeux

18

initiaux peuvent être rétrospectivement décrits comme ajustés à ce champ, voire, dans certains cas, comme ayant eu vis-à-vis de lui une fonction explicite de préparation et de formation d'une vocation²⁶. Par ailleurs, même pour le participant à un champ, l'investissement dans le jeu qui s'y joue, aussi entier soit-il, ne peut être absolument continu, d'autres jeux sociaux devant par nécessité être joués - ne serait-ce que ceux qui s'organisent autour du bios et de l'oïkos (gestion de l'espace domestique, sexualité, santé, relations de parenté, éducation des enfants...). Il est aisé de conclure de ces deux remarques - existence d'une socialisation primaire et pluralité irréductible des jeux sociaux joués – que l'habitus du participant à un champ ne saurait en aucun cas être réputé le produit de ses seules activités dans ce champ. Pour autant, la théorie des champs n'en dit pas moins quelque chose d'essentiel sur la façon dont, dans les sociétés différenciées et capitalistes, se forme le moi des dominants - entendons : de tous ceux qui participent au champ du pouvoir du fait qu'ils sont investis dans un champ particulier, aussi dominé soit-il et aussi dominés soient-ils eux-mêmes dans ce champ. Ce que cette théorie suggère en effet, renouant sur ce point avec l'inspiration wébérienne, c'est que l'économie libidinale des dominants se déploie sur la base d'une certaine éthique du travail. À la différence des sociétés traditionnelles où, comme en Kabylie, l'importance de son nom et de sa maison est recherchée à des jeux sociaux fondés travers l'accumulation du capital symbolique, à la différence, également, des individus qui, dans les sociétés capitalistes, n'accèdent à aucun champ et pour lesquels, par conséquent, travailler n'est source d'aucun capital spécifique et ne confère aucune « importance » particulière, l'investissement complet dans le travail, qui tend dans leur cas à être vécu sur le mode de l'accomplissement d'une vocation personnelle et/ou de la réalisation d'une œuvre propre, constitue pour les participants au champ du pouvoir leur principale et leur plus obsessionnelle « raison d'être ». Ainsi, en comparaison de l'activité productive à travers laquelle ils se trouvent impliqués dans le fonctionnement d'un champ, les autres

jeux sociaux qu'il leur faut jouer ne peuvent qu'apparaître à leurs yeux subordonnés et être appréhendés, dans nombre de cas, comme des motifs de dérangement et, dans quelques autres, comme des moyens de prolonger sous une autre forme le travail ou l'œuvre par ailleurs engagé dans l'activité liée au champ²⁷. S'il est donc indéniable que les participants les plus investis dans un champ, c'est-à-dire les plus intéressés à son activité, ne peuvent jamais s'y absorber absolument, il est également vrai que la structuration de leurs habitudes les incline à *vouloir renoncer* à tout ce qui peut les détourner de cet investissement et à vivre difficilement – et d'autant plus difficilement qu'est élevé leur degré d'implication dans le champ – les contraintes sociales et matérielles qui entravent leurs facultés à prendre part actuellement à l'activité du champ²⁸.

Du champ à l'espace de service

19

C'est dans un texte publié en 1996 sous le titre Sur la télévision – retranscription de deux cours au Collège de France diffusés la même année sur la chaîne de télévision Paris Première – que Bourdieu a peut-être le plus clairement mis en lumière ce qu'implique, si elle veut demeurer conséquente avec elle-même, une conception restrictive du concept du champ. Les évolutions contemporaines de l'activité journalistique en France lui ont en effet fourni l'occasion de s'interroger, pour la première fois peut-être, sur les mécanismes sociaux à travers lesquels les champs peuvent connaître des régressions vers l'hétéronomie, au point que leur existence, en tant que champ, s'en trouve compromise. En n'hésitant pas à ouvrir une telle réflexion, symétrique à celle menée trois ans plus tôt dans Les règles de l'art au sujet de la naissance des champs, Bourdieu assume le statut historique de la forme « champ » jusqu'en son ultime conséquence : les champs doivent être reconnus comme mortels. Rappelons les principales lignes de la démonstration : fort mal doté historiquement en moyens de sanction interne, le champ journalistique est celui qui, de tous les champs de production culturelle, a toujours opposé le moins de résistance aux forces du marché et au « pôle commercial ». Si, depuis le début des années 1980, cette vulnérabilité n'a cessé de s'accentuer, c'est qu'une nouvelle institution particulièrement soumise aux logiques marchandes, la télévision, s'est imposée symboliquement et économiquement aux médias les plus anciens et, tout particulièrement, la presse écrite. Cette révolution partielle ne remet certes pas entièrement en cause l'axiomatique du jeu journalistique. Mais elle conduit à un profond bouleversement des rapports de forces, dans la mesure où les producteurs les plus attachés à défendre les valeurs autonomes et les principes du métier perdent toujours plus de pouvoir effectif face à la « mentalité audimat » et aux de l'infotainment. Le exigences point fondamental, cependant, est que cette révolution partielle a des effets sociaux décisifs sur l'ensemble des autres champs et donc aussi, sur le champ du pouvoir qu'ensemble, ils forment. En effet, dans la mesure où les journalistes « opèrent une sélection et une construction » du réel à partir de « lunettes » bien particulières qui les amènent à privilégier le sensationnel et le spectaculaire (1996, p. 18), ils tendent non seulement à consacrer les comportements qui correspondent le mieux aux critères qu'ils recherchent mais encore, par là même, à susciter dans les différents champs qu'ils médiatisent, des stratégies nouvelles consistant à conformer toujours davantage sa pratique productive aux attentes journalistiques. Ce type de logiques adaptatives est la clef d'interprétation de la subversion que fait subir le champ journalistique aux processus de consécration et aux principes de hiérarchisation internes des autres champs (y compris les plus autonomes comme la science ou le droit) en attirant à lui les entreprises et les agents qui, dans chacun de ces champs, sont les plus « enclins à céder à la séduction des profits "externes" parce qu'ils sont moins riches en capital spécifique » (1996, p. 89). C'est avec l'aide de ce type de « complicités » intéressées que les médias saperaient ainsi peu à peu la possibilité de produire des discours autonomes et des œuvres « authentiques » dans des champs dont c'était jusqu'alors la vocation et le privilège²⁹.

possible de pousser plus loin cette intuition bourdieusienne de la disparition ou du moins, de la mutation profonde de la forme « champ » à l'époque contemporaine ? Pour s'y essayer, il faut noter, d'abord, que le schéma esquissé dans Sur la télévision suggère que c'est le champ du pouvoir dans son ensemble, et non pas un champ en particulier, qui se trouve aujourd'hui mis en péril en tant que champ. En perdant de son autonomie sous la pression du champ économique, le champ journalistique provoque en effet la régression vers l'hétéronomie de tous les autres champs. À la fin de ce processus, si nous l'extrapolons, tous les champs auront vu leur pôle hétéronome supplanter plus ou moins complètement, y compris au plan des rapports de force symboliques, leur pôle autonome et l'auront donc fait disparaître en tant que pôle véritablement autonome³⁰. Les champs, alors, cesseront d'être des champs pour devenir ce que l'on serait tenté d'appeler des espaces de service, dans lesquels les effets de champ seront toujours moins nombreux et importants que les effets liés à la demande externe. Le champ du pouvoir sera, dans cette hypothèse, entièrement dominé par le champ économique, seul champ dont le principe de hiérarchisation interne est fondé sur la capacité différentielle des agents à satisfaire les demandes externes et qui sera parvenu, de ce fait, à imposer son enjeu spécifique et son mode particulier d'illusio à l'ensemble des autres champs³¹. Cette économisation du champ du pouvoir, il faut le noter, ne prend en rien la forme d'une transformation des champs en appareils³². Elle n'introduit pas, en effet, une limitation de la compétition entre les agents par la restauration d'une autorité supérieure qui leur dicterait, de manière autoritaire, la conduite à tenir. En cela est laissé totalement indemne, en chaque champ, le « processus d'institutionnalisation de l'anomie au terme duquel nul ne peut se poser en maître et possesseur absolu du nomos³³ » propre à ce champ. C'est seulement - mais c'est déjà beaucoup – la possibilité de définir de manière autonome l'enjeu spécifique de l'activité que remet en cause le passage de la forme du champ à celle de l'espace de service : de même que l'art ne peut plus avoir comme seule et unique finalité l'art, de même la science, le droit, le sport ou la religion ne peuvent plus se justifier par eux-mêmes. Ces activités doivent désormais servir à autre chose qu'à leur propre exercice. Elles ont l'obligation de *répondre à la demande* de clients, d'usagers ou de financeurs.

21

Il importe sur ce point, pour suivre jusqu'au bout les intuitions de Bourdieu, de ne pas penser la domination croissante que le champ économique exerce sur le champ du pouvoir sur le mode d'un processus unilatéral. On l'a dit, la définition de ce qu'est un champ implique de privilégier une approche interne à l'univers des producteurs. Cela reste vrai dès lors qu'il s'agit de comprendre la mutation des champs en espaces de service : c'est à l'intérieur même de chaque champ que se rencontrent les agents les plus intéressés à accélérer cette mutation, à savoir ceux que leur position dans le champ et leur pratique de l'activité inclinent à relativiser, au profit de modes de reconnaissance externes, le prestige symbolique dont jouissent les principes de hiérarchisation internes. Pour de tels agents, la pression que les champs économique, journalistique et/ou administratif exercent de façon grandissante sur le champ dans lequel ils œuvrent, tend à être reçue comme une opportunité favorable : en développant avec ces pouvoirs externes des stratégies de collaboration, ils peuvent escompter, en effet, diminuer, sinon inverser le rapport de force symbolique qui les subordonne actuellement à ceux de leurs pairs les mieux dotés en capital spécifique. Cette formulation de leurs intentions peut certes paraître prêter trop au calcul cynique et à la recherche de la maximisation du profit. De fait, il y a là un problème récurrent dans la sociologie de Bourdieu. Il faut, pour s'en dégager, faire l'effort de restituer également, à côté de la dimension stratégique et réaliste qui anime ces agents, la dimension critique qui les porte. L'entreprise dans laquelle ils se lancent consiste en effet en une véritable révolution symbolique consistant à faire inscrire au cœur même de la définition légitime de l'activité propre à leur champ, la nécessité que celle-ci soit justifiée au regard des attentes de ceux qui la financent (clients, contribuables, actionnaires ou commanditaires, selon les cas³⁴). C'est, autrement dit, contre *la fermeture du champ sur lui-même* que ces agents s'indignent. Quand bien même ils se reconnaissent dans son histoire et en révèrent le passé, c'est le principe même de sa constitution en tant qu'espace de production n'ayant de comptes à rendre qu'à lui-même, qu'ils contestent.

Un destin tragique

22

Il est remarquable que ce type d'indignation et de protestation n'a jamais été étrangère à Bourdieu lui-même, dès lors qu'il envisageait le cas du champ politique et plus largement, le champ du pouvoir, dont l'enfermement mental des membres et leur incapacité à considérer sérieusement le point de vue des « hors champ » était au principe de ses prises de position les plus révoltées³⁵. Cette sensibilité manifeste l'ambivalence normative de Bourdieu vis-à-vis de la forme « champ ». Si, en effet, tout champ est le théâtre d'une compétition inégalitaire (en raison de l'inégalité du volume de capital spécifique détenu par chaque joueur) et si, de surcroît, le jeu qui s'y déroule n'est accessible qu'à une minorité (en raison de l'inégalité des capitaux dont chacun a hérité), il n'en reste pas moins que tout champ rassemble, par définition, les « meilleurs » d'une activité et conduit à porter celle-ci à son expression la plus haute et la plus pure – et cela d'autant mieux, si l'on suit Bourdieu, que l'autonomie du champ en question sera bien défendue. Ainsi le même espace de jeu qui contrevient de manière flagrante aux visées démocratiques d'égalité (y compris, et peut-être surtout, lorsqu'il s'affiche comme « méritocratique ») se révèle être l'espace où, par excellence, peuvent être produits dans les sociétés capitalistes des discours et des œuvres relevant de fins non économiques et réputés, à ce titre, avoir une valeur », c'est-à-dire impossible inestimable à immédiatement à un principe d'utilité matérielle ou à convertir intégralement en un équivalent monétaire. Il en résulte une antinomie entre un idéal de justice sociale que la forme « champ » contrarie presque complètement et des objectifs de résistance à la réification du monde social vis-àvis desquels elle se révèle l'instrument le plus précieux. Alors que défendre les champs en leur principe constitutif exige de relativiser l'objectif d'égalité, les affaiblir contribue à annihiler les dernières résistances au capitalisme sur lesquelles peuvent compter les sociétés modernes.

23

Il se pourrait que cette contradiction soit au cœur même de la dynamique historique qui a vu les champs émerger et qui les voit aujourd'hui se muer en espaces de service. Du moins est-ce l'interprétation que nous proposerons. Le phénomène premier dont nous partirons peut être présenté sous le vocable de *démocratisation* si l'on admet d'entendre par là considération morphologie de pure l'élargissement progressif du recrutement social des élites – lequel est lié, en grande partie, aux progrès de la scolarisation³⁶. Un tel phénomène se traduit l'augmentation constante – observable, dans le cas français, depuis au moins le milieu du xvIIIe siècle - du nombre d'individus se sentant les compétences et le talent pour juger par eux-mêmes des choses de la religion, de la politique, de la science ou de l'art, et pour s'estimer en mesure de prendre directement part à la production des discours et des œuvres qui en relèvent. Les champs seraient nés de cette poussée « démocratique » : de nouveaux producteurs auto-déclarés, qui ne trouvaient pas de reconnaissance dans les instances de consécration officielles et les cercles du pouvoir politique, purent toujours plus facilement s'appuyer sur des publics de consommateurs, dont le nombre ne cessait d'augmenter, pour se faire reconnaître d'une nouvelle manière. De là, une autonomisation des principes de reconnaissance, née de la confrontation deux instances de entre consécration concurrentes, l'État et le marché, dont aucune ne réussissait monopoliser le processus de hiérarchisation producteurs. Ainsi est-ce parce qu'ils purent opposer au principe de consécration aristocratique - lié originellement au mécénat et à la protection personnelle des puissants – le principe alternatif de la reconnaissance par le marché que, différents champs, les producteurs dans les s'émanciper partiellement de la tutelle étatique. C'est inversement parce qu'ils purent opposer aux verdicts du marché un principe de consécration aristocratique qu'ils s'étaient approprié³⁷ qu'ils purent s'autonomiser vis-à-vis de la sphère marchande.

24

La même dynamique peut être lue à partir d'un second terme : l'extension du capitalisme, en entendant par là l'intégration dans les circuits de production et d'échange marchands de nouveaux contingents de producteurs et de consommateurs et, corollairement, la commercialisation sur une grande échelle d'œuvres et d'activités échappant auparavant à l'empire de la marchandise³⁸. Si, en effet, la démocratisation, au sens où nous venons de définir le terme, entraîne la division du travail social au sein des élites, c'està-dire le partage (inégal) du pouvoir parmi un groupe de dominants de plus en plus nombreux et aux activités et fonctions de plus en plus fortement différenciées, elle implique également, dans le même temps, l'augmentation constante des publics de consommateurs, c'est-à-dire du nombre des individus intéressés à des degrés divers à consommer les discours et les œuvres produits dans les différents champs³⁹. De là, il vient que les nouveaux entrants dans un champ peuvent être portés à appuyer leurs stratégies de subversion sur la conquête de nouveaux marchés de consommateurs, quitte pour cela à proposer leurs produits à des clients toujours moins « légitimes » (parce que démunis en capital culturel et/ou économique) et à devoir, pour intéresser ces derniers, livrer un effort particulier consistant à s'adapter à leurs goûts et à leurs attentes plutôt qu'à chercher à leur imposer les siens⁴⁰. Ainsi plus les champs intègrent un grand nombre de nouveaux producteurs, plus leur pôle hétéronome a de chances de se renforcer. Ce qui revient à dire que les champs n'ont quelque chance de se maintenir en tant que tels qu'en restreignant par un moyen ou par un autre le nombre de leurs membres et donc, en élevant sans cesse leur droit d'entrée. De telles stratégies élitistes ou conservatrices, qui tendent à être le fait des dominants des champs, se révèlent cependant toujours plus difficiles à justifier, au fur et à mesure que la démocratisation se poursuivant, toujours plus d'individus frappent à la porte des champs et revendiquent d'avoir les

compétences et le talent pour participer légitimement à l'activité qui s'y déroule. En vient ainsi à être critiqué le principe même de fermeture et d'autonomie au fondement de tels espaces de jeu. C'est, comme on l'a suggéré, l'existence de ce *socle critique* qui sert de ressort moral à l'actuelle transformation des champs en des espaces de service.

25

Un tel schéma de transformation socio-historique fait apparaître la forme « champ » comme fondée sur une contradiction insurmontable. Soit, en effet, les champs demeurent rétifs à l'accroissement en leur sein des principes de hiérarchisation hétéronomes, et leur légitimité ne pourra alors que décliner au fur et à mesure que se poursuivra la démocratisation des sociétés modernes - laquelle est liée, notamment, à la scolarisation croissante de leurs membres et à la généralisation, qui en découle, de la prétention de ceuxci à participer, à un titre ou à un autre, au champ du pouvoir. Soit les champs s'ouvrent au renforcement de tels principes, et c'est leur existence en tant que tels qui se trouve alors compromise, et leur mutation en espaces de service qui s'engage. Lorsqu'on prend conscience de ce dilemme, auquel nous invite la lecture croisée des Règles de l'art et de Sur la télévision, l'on est conduit à une vision des champs qui s'oppose diamétralement à celle qu'impliquerait un usage universel de la notion : c'est en tant que réalité historique transitoire que les champs se découvrent soudain à nous. Nés des contradictions internes propres aux sociétés capitalistes naissantes, ils se révèlent voués à disparaître sous l'effet même de ces contradictions, dès lors que celles-ci sont portées à leur paroxysme à travers un double et inextricable processus de démocratisation et d'extension du capitalisme. La forme « champ », en cela, peut être reconnue comme une notion habitée par le tragique de l'histoire. De quelle tragédie s'agit-il? De celle qui tient au fait que la dénonciation de certains rapports de domination qui se révèlent toujours plus illégitimes (dans la mesure où ils entretiennent l'aristocratisme dans des sociétés soumises à un constant élargissement du recrutement de leurs élites) contribue, comme par une sorte de ruse de l'histoire, à la

marchandisation des activités aux finalités les moins économiques et à leur soumission à un principe d'utilité matérielle.

Toutefois, il est peut-être une manière de se dégager du 26 politique moral qu'implique pessimisme et cette perspective : c'est d'en revenir à nouveau aux études d'ethnologie kabyle. De celles-ci en effet, on peut tirer l'enseignement selon lequel la disparition des champs n'équivaut pas (parce qu'elle ne peut pas équivaloir) à celle des jeux sociaux. C'est une forme particulière d'organisation des activités productives que nous voyons aujourd'hui se retirer de la scène de l'histoire. Les fondements de la pratique humaine, eux, demeurent.

Bibliographie

Bourdieu Pierre (1966), « Champ intellectuel et projet créateur », Les Temps Modernes, 246, p. 865-906.

Bourdieu Pierre (avec Alain Darbel et Dominique Schnapper) (1966), L'amour de l'art, Paris, Minuit.

Bourdieu Pierre (avec Jean-Claude Passeron) (1970), La reproduction, Paris, Minuit.

Bourdieu Pierre (1971a), « Une interprétation de la théorie de la religion selon Max Weber », *Archives européennes de sociologie*, XII (1), p. 3-21.

Bourdieu Pierre (1971b), « Genèse et structure du champ religieux », Revue française de sociologie, XII (3), p. 295-334.

Bourdieu Pierre (1972), Esquisse d'une théorie de la pratique, Genève, Droz.

Bourdieu Pierre (avec Yvette Delsaut) (1975a), « Le couturier et sa griffe. Contribution à une théorie de la magie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1 (1), p. 7-36.

Bourdieu Pierre (1975b), « L'ontologie politique de Martin Heidegger », Actes de la recherche en sciences sociales, 1 (5-6), p. 109-156.

Bourdieu Pierre (1976a), « Le champ scientifique », Actes de la recherche en sciences sociales, 2 (2-3), p. 88-104.

Bourdieu Pierre (1976b), « Les modes de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2 (2-3), p. 122.

Bourdieu Pierre (1977), Algérie 60. Structures économiques et structures temporelles, Paris, Minuit [1963].

Bourdieu Pierre (1979), La distinction : critique sociale du jugement, Paris, Minuit.

Bourdieu Pierre (1980), Le sens pratique, Paris, Minuit.

Bourdieu Pierre (1982), Leçon sur la leçon, Paris, Minuit.

Bourdieu Pierre (1984), *Questions de sociologie*, Paris, Minuit [1980].

Bourdieu Pierre (1987), Choses dites, Paris, Minuit.

Bourdieu Pierre (1989), La noblesse d'État, Paris, Minuit.

Bourdieu Pierre (1992a), Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire, Paris, Seuil.

Bourdieu Pierre (1992b), *Réponses : pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil.

Bourdieu Pierre (1993), La misère du monde, Paris, Seuil.

Bourdieu Pierre (1996), Sur la télévision, Paris, Liber éditions.

Bourdieu Pierre (1997), Méditations pascaliennes, Paris, Seuil.

Heinich Nathalie (2005), L'élite artiste. Excellence et singularité en régime démocratique, Paris, Gallimard.

Heredia Mariana & Olessia Kirtchik (2009), « Les sciences économiques et les réformes néolibérales en Argentine et en Russie : les limites de la notion de champ », in M. Gheorghiu, P. Gruson & D. Rocha (eds), Parcours d'une sociologue, figures d'un engagement. Hommage à Monique de Saint Martin, Iasi, Editura Universitatii Alexandru Cuza, p. 310-337.

Lahire Bernard (1999), « Champ, hors-champ, contrechamp » in Id. (ed.), *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, p. 23-57.

Lemieux Cyril (1999), « Une critique sans raison ? L'approche bourdieusienne des médias et ses limites », in B. Lahire (ed.), Le travail sociologique de Pierre Bourdieu, Paris, La Découverte, p. 205-229.

Lemieux Cyril (2000), Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques, Paris, Métailié.

Lemieux Cyril (2009), *Le devoir et la grâce*, Paris, Economica.

Saint-Jacques Denis & Alain Viala (1994), « À propos du champ littéraire : histoire, géographie, histoire littéraire », *Annales HSS*, 49 (2), p. 395-406.

Sapiro Gisèle (1999), La guerre des écrivains (1940-1953), Paris, Fayard.

Schorske Carl (1995), « Pierre Bourdieu face au problème de l'autonomie », *Critique*, 579/580, p. 697-703.

Suaud Charles (1978), *La vocation. Conversion et reconversion des prêtres ruraux*, Paris, Minuit.

Yacine Tassadit (2008), Esquisses algériennes, Paris, Seuil.

Viala Alain (1985), Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique, Paris, Minuit.

Weber Max (1971), Économie et société, traduction du tome 1, Paris, Plon [posthume 1921] ; édition de poche, Pocket, 1995.

Weber Max (2000), L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, Paris, Flammarion.

Notes

- 1. Voir également Bourdieu (1977) et les textes de cette période (1959-1966) rassemblés par Yacine (2008).
- 2. Au demeurant, en 1980, dans *Le sens pratique*, c'est à l'aide de la notion de jeu que Bourdieu lui-même réinterprétera ces études ainsi que le texte qui les suivait dans la publication de 1972 *i.e.* l'esquisse d'une théorie de la pratique dans laquelle étaient absentes les notions de champ et de jeu. Une complication viendra du fait qu'il tentera aussi, dans le même ouvrage, d'opérer cette auto-compréhension de son travail passé sur la Kabylie à partir de la notion de champ entendue alors de manière non restrictive.
- 3. Comme le montrera Bourdieu au moment de développer sa théorie des champs, un tel mode de pensée n'est en effet susceptible d'advenir qu'à la faveur de l'émergence d'un champ économique, c'est-à-dire, pour parler comme Polanyi, qu'à la condition que les activités économiques aient été socialement « désencastrées ». Voir Bourdieu (1997, p. 31).
- 4. Ici encore, c'est par rapport à l'idée princeps de jeu social que, dans des propos plus tardifs, Bourdieu réinterprétera sa conception du capital : « [Les agents] disposent d'atouts, c'est-à-dire de cartes maîtresses dont la force varie selon le jeu : de même que la force relative des cartes change selon les jeux, de même la hiérarchie des différentes espèces de capital (économique, culturel, social, symbolique) varie dans les différents champs. » (1992, p. 74).
- 5. Pour une discussion sur ce qu'implique, dans le travail de Bourdieu, sa suspicion à l'égard de la notion de règle, voir Lemieux (2009, p. 38-39).
- 6. De ce point de vue, la critique consistant à rappeler la distinction commune entre jeu et « vie réelle » et à objecter sur cette base à l'approche bourdieusienne que lorsque les acteurs sociaux agissent, il ne s'agit pas pour eux d'un « simple » jeu, manque l'essentiel. En effet, comme le divertissement chez Pascal, le jeu n'est pas pour Bourdieu opposable à ce qu'il est convenu d'appeler la « vie réelle » (si l'on entend par là les activités productives, les luttes sociales et politiques, les rapports amoureux...). Il en est bien plutôt l'assise existentielle. Dans cette perspective, le partage ne s'opère pas entre jeu et vie réelle mais entre l'unité du jeu et de la vie réelle d'un côté et de l'autre, l'aperception de cette unité fondamentale telle que l'offrent à Pascal le point de vue

théologique et la réflexion sur la mort, à Bourdieu le point de vue sociologique et l'enquête sur la production de la valeur.

- 7. « La première formulation rigoureuse de la notion [de champ] s'est élaborée à l'occasion d'une lecture du chapitre de *Wirtschaft und Gesellschaft* sur la sociologie religieuse [...] Au prix d'une critique de la vision interactionniste des relations entre les agents religieux proposée par Weber [...] je proposais une construction du champ religieux comme *structure de relations objectives* permettant de rendre compte de la forme concrète des *interactions* que Max Weber tentait désespérément d'enfermer dans une *typologie réaliste*, trouée d'innombrables exceptions. » Bourdieu (1992, p. 256). Voir aussi Bourdieu (1971a ; 1971b).
- 8. Bourdieu (1966). Ainsi que Bourdieu (1970). Sur les limites de ces premiers usages de la notion, du propre avis de Bourdieu, voir (1992, p. 260).
- 9. Le champ étant un espace de jeu, il n'a de réalité qu'en tant que « champ de luttes », c'est-à-dire qu'à la condition que s'y déroule encore une compétition pour le monopole du capital spécifique. C'est ce que Bourdieu soulignera lorsque, quelques années plus tard, il présentera la notion d'appareil (au sens althussérien) comme le point limite où s'abolit la possibilité du champ : « Ceux qui dominent le champ ont les moyens de le faire fonctionner à leur profit ; mais ils doivent compter avec la résistance des dominés. Un champ devient un appareil lorsque les dominants ont les moyens d'annuler la résistance et les réactions des dominés. C'est-à-dire lorsque le bas clergé, les militants, les classes populaires, etc., ne peuvent que subir la domination ; lorsque tous les mouvements vont du haut vers le bas et que les effets de domination sont tels que cessent la lutte et la dialectique qui sont constitutives du champ. » (1984, p. 136). Ainsi, « les appareils représentent un cas limite, quelque chose que l'on peut considérer comme un état pathologique, des champs » (1992b, p. 78-79). Voir également (1992a, p. 191).
- 10. Si les champs ne se distinguent pas par leur historicité, ils se distinguent donc, en revanche, par leur rapport réflexif à l'histoire. Comme l'écrira Bourdieu dans *Les règles de l'art*: « L'évolution du champ de production culturelle vers une plus grande autonomie s'accompagne d'un mouvement vers une plus grande réflexivité, qui conduit chacun des "genres" à une sorte de retournement critique sur soi, sur son propre principe, ses propres présupposés [...] C'est la logique même du champ qui tend à sélectionner et à consacrer toutes les ruptures légitimes avec l'histoire objectivée dans la structure du champ, c'est-à-dire celles qui sont le produit d'une disposition formée par l'histoire et informée de cette histoire. » (1992a, p. 337-338). Les champs, de ce point de vue, peuvent être décrits comme des espaces de jeux qui produisent chez leurs membres un rapport aux origines du jeu

fondé sur la conscience historique (en ce sens, éminemment moderne) bien davantage que sur la pensée mythique.

- 11. Ce qui l'amène à écrire que « le processus qui conduit à la constitution d'un champ est un processus d'institutionnalisation de l'anomie au terme duquel nul ne peut se poser en maître et possesseur absolu du nomos, du principe de vision et de division légitime » (1992a, p. 191). Les mieux prédisposés à accomplir ce type d'acte de rupture sont les agents que leur trajectoire et leur place actuelle inclinent au « double refus des positions opposées » qui structurent l'espace des luttes dans lequel ils sont pris (ibid., p. 55).
- 12. Voir Heredia & Kirtchik (2009), Saint-Jacques & Viala (1994).
- 13. Un tel préjugé revient en effet à figer le sens de l'histoire avec, par là même, la tentation d'ériger le champ en *telos* auquel l'humanité est destinée.
- 14. Voir sur ce point Lahire (1999).
- 15. On ne peut pas en même temps participer à un champ et être totalement dominé. Tel est le drame de la culpabilité et de la mauvaise foi, si souvent décrit par Bourdieu à propos des individus en forte ascension sociale et plus généralement, de ceux, comme les intellectuels, qui sont placés dans la position « en porte-à-faux » du « dominant dominé » : « En révolte contre ceux qu'ils appellent les "bourgeois", ils sont solidaires de l'ordre bourgeois, comme on le voit dans toutes les périodes de crise où leur capital spécifique et leur position dans l'ordre social sont véritablement menacés. » (1987, p. 173). C'est aussi pourquoi la résistance, sur le terrain de la production culturelle, « n'est jamais le fait des plus démunis, comme en témoignent toutes les formes de "contre-culture" qui supposent toujours un certain capital culturel » (*ibid.*, p. 184).
- 16. « De même que, comme l'observe Engels, l'apparition du droit en tant que droit, *i.e.* en tant que "domaine autonome", est corrélative des progrès de la division du travail qui conduisent à la constitution d'un corps de juristes professionnels, de même aussi que, comme le montre Weber, la "rationalisation" de la religion est corrélative de la constitution d'un corps sacerdotal, de même encore que le processus qui conduit à la constitution de l'art en tant qu'art est corrélatif de la constitution d'un champ intellectuel et artistique relativement autonome, de même la constitution du travail pédagogique en tant que tel est corrélative de la constitution du système d'enseignement. » (1970, p. 72).
- 17. « La domination n'a plus besoin de s'exercer de manière directe et personnelle lorsqu'elle est impliquée dans la possession des moyens (capital économique et culturel) de s'approprier les mécanismes du champ de production économique et du champ de production culturelle qui tendent à assurer leur propre reproduction par leur fonctionnement

même et indépendamment de toute intervention intentionnelle des agents. » (1976b, p. 122).

- 18. On notera qu'en toute rigueur, parler ainsi de « champ du pouvoir » revient à dire qu'un agent investi dans un champ donné (religieux, sportif, littéraire...) en quête du capital spécifique distribué dans ce champ est *toujours en même temps* investi dans un autre champ, de degré supérieur, celui du pouvoir, et doit par conséquent être également considéré comme étant en quête du capital spécifique distribué dans ce champ supérieur, à savoir : en quête du pouvoir « à l'état pur ».
- 19. C'est pourquoi nous parlons ici d'une théorie du partage (inégal) du pouvoir au sein des élites, chaque champ jouissant *par définition* d'un minimum de pouvoir sur ses activités mais aussi parfois sur celles d'autres champs.
- 20. On en trouvera un exemple frappant dans Sapiro (1999).
- 21. « Un problème philosophique (ou scientifique, etc.) légitime, c'est un problème que les philosophes (ou les savants, etc.) reconnaissent (au double sens) comme tel [...] et qui, du fait de l'autorité spécifique qu'on leur reconnaît, a toutes les chances d'être très largement reconnu comme légitime. » (« Quelques propriétés des champs », *in* 1984, p. 118).
- 22. C'est ce que Bourdieu lui-même a montré éloquemment dans des ouvrages comme *L'amour de l'art* (1966) et *La distinction* (1979).
- 23. Tel est le titre donné à la deuxième partie des Règles de l'art.
- 24. C'est à bien des égards ce que suggère la troisième partie des *Règles de l'art* (« Comprendre le comprendre »), qui traite de la question de la perception des œuvres d'art hors de leur époque et/ou de leur champ de production.
- 25. Voir tout particulièrement sur ce point « Le couturier et sa griffe » (1975a).
- 26. Voir par exemple Suaud (1978).
- 27. Ainsi en est-il, selon Bourdieu, de la *skholè* dans le cas des professions intellectuelles : temps libre, de diversion et de repos qui, libéré des urgences du monde, « rend possible un rapport libre et libéré à ces urgences, et au monde », et qui constitue en cela l'occasion d'acquérir et de fortifier « la disposition scolastique » si essentielle à l'investissement dans le champ intellectuel (1997, p. 9 et 26).
- 28. Se révèle ici le « motif ascétique fondamental du style de vie bourgeois » tel que l'a décrit Max Weber (2000, p. 300) : « La restriction à un savoir spécialisé et, ce qui va de pair, le renoncement à l'humanité encyclopédique de Faust est, dans le monde d'aujourd'hui, la condition de toute activité valable. "L'action" et le "renoncement" sont à l'heure actuelle indissociables et se présupposent mutuellement. »

- 29. Pour une analyse réflexive de la façon dont la position de Bourdieu, au sein du champ intellectuel, l'incline tant à la déploration de « l'emprise accrue du journalisme » qu'à l'inquiétude de voir mourir les champs, voir Lemieux (1999).
- 30. « Le degré d'autonomie d'un champ de production culturelle se révèle dans le degré auquel le principe de hiérarchisation externe y est subordonné au principe de hiérarchisation interne : plus l'autonomie est grande, plus le rapport de forces symbolique est favorable aux producteurs les plus indépendants de la demande. » (Bourdieu, 1992a, p. 302). D'où l'on peut déduire qu'à l'inverse, plus le rapport de forces symbolique est favorable aux producteurs les plus dépendants de la demande, moins le champ a d'existence comme tel. Voir aussi ce passage des *Réponses* : « Au risque de paraître sacrifier à la tautologie, je dirai qu'on peut concevoir un champ comme un espace dans lequel s'exerce un effet de champ [...] Les limites du champ se situent au point où cessent les effets de champ. » (1992b, p. 76). D'où l'on peut déduire qu'un champ dans lequel les effets de la demande externe en viennent à annuler tout effet de champ, tend à n'être plus un champ.
- 31. Le mécanisme décrit par Bourdieu dans *Sur la télévision*, qui fait du champ journalistique un cheval de Troie du champ économique, mériterait de ce point de vue d'être complété par la description de la façon dont le champ administratif a lui aussi connu, notablement en France depuis la réforme de la LOLF appliquée à partir de 2006, un processus de soumission de ses principes de hiérarchisation interne aux logiques, propres au champ économique, de la satisfaction du client (ou de l'usager), qu'il a par la suite répercuté sur les champs qui lui étaient soumis comme, notamment, le champ universitaire et celui de la santé publique dont la transformation en espaces de service se trouve aujourd'hui largement engagée.
- 32. Voir supra note 9.
- 33. Voir supra note 11.
- 34. Parmi les nombreux témoignages de l'effectivité de cette révolution symbolique, il faut citer à la fois la montée en puissance de la notion de « réseau » et la valorisation toujours plus explicite dans l'évaluation, par les agents participant à un champ, des compétences de leurs pairs, de la capacité qu'ils prêtent à ces derniers à communiquer et à accéder à des réseaux. Un autre indice pourrait être trouvé dans la tolérance grandissante du champ politique et administratif à l'égard des « conflits d'intérêt ».
- 35. « Au cours de la dernière décennie, le champ politique s'est de plus en plus refermé sur lui-même, sur ses rivalités internes, sur ses jeux et ses enjeux particuliers. Les responsables politiques sont prisonniers d'un entourage rassurant de technocrates empressés qui ignorent à peu près tout de l'existence ordinaire de leurs concitoyens, et qui ignorent surtout

l'étendue de leur propre ignorance. » (1992b, p. 172). Voir également *La misère du monde* (1993, notamment p. 941-944).

- 36. Nous reprenons ici un schéma de transformation socio-historique esquissé dans un travail que nous avons consacré aux évolutions de l'activité journalistique en France depuis la fin de l'Ancien Régime (Lemieux, 2000, p. 23-69). Ce schéma, qui s'inspire de la théorie de la division du travail social de Durkheim, offre certes une focale beaucoup plus large que celle de la théorie générale des champs de Bourdieu (ce qui veut dire aussi : beaucoup trop large du point de vue de cette théorie), dans la mesure où il invite à examiner dans leur globalité les effets qu'ont l'accroissement du volume et de la densité de la société sur l'encadrement juridico-moral des pratiques professionnelles. Toutefois, le fait même qu'il déroge à la méthode d'analyse interne préconisée par l'approche en termes de champ pourrait se révéler un avantage, dès lors que l'on se donne pour but, comme c'est le cas ici, de repérer les facteurs qui, à *l'extérieur des champs*, favorisent l'émergence ou le déclin de ceux-ci.
- 37. Au fur et à mesure que se développaient des marchés de biens culturels et que le mécénat des puissants s'affaiblissait, écrivains, peintres, sculpteurs et musiciens purent s'emparer eux-mêmes du type de jugement aristocratique auquel avaient été si longtemps suspendus la fortune et la renommée de leurs prédécesseurs. Voir en ce sens Heinich (2005).
- 38. Ici encore, nous suivons le schéma d'analyse et les définitions que nous donnions dans *Mauvaise presse* (2000, p. 24).
- 39. Bourdieu signale ce mécanisme : « Parmi les facteurs qui déterminent les changements de la demande [de biens culturels], il y a sans aucun doute l'élévation du niveau d'instruction (ou de la durée de la scolarisation) qui fait qu'un nombre toujours plus grand de gens vont entrer dans la course pour l'appropriation des biens culturels. L'effet de l'élévation du niveau d'instruction s'exerce, entre autres, par l'intermédiaire [...] d'un effet d'assignation statutaire ("Noblesse oblige") qui détermine les détenteurs d'un certain titre scolaire, fonctionnant comme un titre de noblesse, à accomplir les pratiques [...] qui sont inscrites dans leur définition sociale. » (1984, p. 169).
- 40. On peut ici donner l'exemple du développement en Europe, à la fin du xix^e siècle, de la presse populaire à grand tirage et des nouvelles formes de journalisme qu'il suscita (Lemieux, 2000, p. 38-54). Sans doute un tel exemple vérifie-t-il partiellement la thèse bourdieusienne d'une homologie structurale entre champ de la production et espace social de la consommation (Bourdieu, 1979, p. 255-258) : les nouveaux journalistes ayant des caractéristiques sociales qui les rapprochent des nouveaux consommateurs, ils n'ont pas besoin de se faire violence pour proposer à ces derniers des produits adaptés à leurs attentes. Reste que, comme Bourdieu lui-même le décrira dans *Sur la télévision*, l'effort de

conformation devient toujours plus conscient, et donc toujours plus violent symboliquement pour ceux qui le livrent, dès lors que le champ perdant de son autonomie, les verdicts du marché y supplantent universellement les principes de jugement fondés sur des critères autonomes.

Auteur

Cyril Lemieux

Sociologue, Institut Marcel Mauss (GSPM), CNRS-EHESS.

Du même auteur

Socialisme et sociologie, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2017

La sociologie sur le vif, Presses des Mines, 2010

Un président élu par les médias ?, Presses des Mines, 2010 Tous les textes

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont sous Licence OpenEdition Books, sauf mention contraire.

Référence électronique du chapitre

LEMIEUX, Cyril. Le crépuscule des champs : Limites d'un concept ou disparition d'une réalité historique ? In : Bourdieu : Théoricien de la pratique [en ligne]. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2011 (généré le 17 octobre 2023). Disponible sur Internet : http://books.openedition.org/editionsehess/11772. ISBN :

9782713230998. DOI https://doi.org/10.4000/books.editionsehess.11772.

Référence électronique du livre

DE FORNEL, Michel (dir.); OGIEN, Albert (dir.). Bourdieu: Théoricien de la pratique. Nouvelle édition [en ligne]. Paris: Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2011 (généré le 17 octobre 2023). Disponible sur Internet : http://books.openedition.org/editionsehess/11745>. ISBN : 9782713230998. DOI : https://doi.org/10.4000/books.editionsehess.11745. Compatible avec Zotero

:

Bourdieu

Théoricien de la pratique

Ce chapitre est cité par

(2015) *La logique du désordre.* DOI: 10.3917/scpo.aoudi.2015.01.0333

André, Géraldine. Hilgers, Mathieu. (2015) *Childhood with Bourdieu*. DOI: 10.1057/9781137384744_7

Eichler, Jan. (2023) Contributions to Political Science Terrorism in Contemporary France. DOI: 10.1007/978-3-031-23551-1_6 Ienna, Gerardo. (2015) Teoria generale dei campi. La struttura logico-epistemologica. *PARADIGMI*. DOI: 10.3280/PARA2015-002010

Baczko, Adam. Dorronsoro, Gilles. (2022) Thinking about civil wars with and beyond Bourdieu: State, capital and habitus in critical contexts. *Journal of Classical Sociology*, 22. DOI: 10.1177/1468795X211002688

Lamour, Christian. (2017) News for free in the late-modern metropolis: An exploration of differentiated social worlds. *Global Media and Communication*, 13. DOI: 10.1177/1742766517734250 Visentini, Guénaël. (2017) Frontières d'une clinicographie psychanalytique. *psychologie clinique*. DOI: 10.1051/psyc/20174414

Ce livre est cité par

Eichler, Jan. (2023) Contributions to Political Science Terrorism in Contemporary France. DOI: 10.1007/978-3-031-23551-1_2 Pudelko, Béatrice. (2012) Habitus et compétences incorporées : regards croisés sur « logique pratique » des pratiques enseignantes. *Phronesis*, 1. DOI: 10.7202/1012564ar
Bennett, Tony. Frow, John. Hage, Ghassan. Noble, Greg. (2013)
Antipodean fields. *Journal of Sociology*, 49. DOI: 10.1177/1440783313480929